

Écrit par le 22 novembre 2024

Le Pontet : le Groupe Adezio présente les résultats de sa démarche RSE



Mardi 11 juillet, le Groupe Adezio organise un rassemblement pour communiquer sur les actions et les premiers résultats du groupe concernant sa démarche RSE (responsabilité sociétale des entreprises). Pour rappel, la RSE est une démarche qui vise à intégrer les enjeux sociaux, environnementaux et économiques dans la stratégie d'une entreprise.

Mardi 11 juillet à 18h au Cabinet Adezio du Pontet, 44 avenue Charles de Gaulle, le Pontet. Inscription en cliquant [ici](#).

Ecrit par le 22 novembre 2024

Adezio : tout savoir sur la loi de finances pour 2023



Le mardi 28 février prochain, le groupe d'expertise comptable, de conseil et d'audit [Adezio](#) organise un nouveau 'Rendez-vous du mardi' dans son cabinet du Pontet. Ce rendez-vous, animé par les experts-comptables d'Adezio, portera sur la loi de finances pour 2023 et sur les actualités fiscales.

Plusieurs sujets seront abordés lors de cet événement tels que l'impôt sur le revenu, les investissements immobiliers, les aides pour faire face à la crise énergétique, l'accompagnement à la transition énergétique, les impôts locaux, le régime d'imposition et l'imposition des résultats des entreprises, la TVA, l'option de l'entreprise individuelle (EI) pour son assimilation à une Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (Eurl) et assujettissement à l'impôt sur les sociétés (IS), les crédits d'impôts, la conservation des documents comptables, ou encore l'actualité sur la gestion des biens immobiliers.

L'inscription à ce rendez-vous du mardi est gratuite mais obligatoire. Pour pouvoir y assister, il suffit de remplir [le formulaire en ligne](#).

Mardi 28 février. 17h30. 44 Avenue Charles de Gaulle. Le Pontet.

V.A.

Maggy Mandel prend la direction d'Adezio légal

[Maître Maggy Mandel](#) vient de prendre la direction d'Adezio légal, le pôle conseil juridique et contentieux du groupe d'expertise comptable, de conseil et d'audit [Adezio](#) basé au Pontet, à Cavillon et Vaison-la-Romaine.

Reconnue en droit immobilier et en droit commercial notamment, l'avocate est Major de promotion du master II en droit immobilier et de la construction de Paris Assas. Elle a ensuite évolué dans différents secteurs et activités de l'immobilier, notamment au sein de ses propres cabinets parisiens d'administration de biens, avant de se diriger vers 'l'avocature'.

A ce titre, elle connaît donc parfaitement les questions liées aux projets immobiliers et de la construction ainsi que celles relatives à la gestion des entreprises. Elle intervient en qualité de conseil et de rédacteur d'actes (cession de fonds de commerce, baux, statuts, montage d'opérations, contrats de travail) et dans les conflits et contentieux judiciaires (civils, administratifs et prud'homaux) tant auprès des particuliers et des chefs d'entreprise qu'auprès des acteurs du bâtiment (constructeurs, assureurs, syndicats, agents immobiliers) et des institutionnels et collectivités locales.

Renforcement de l'offre de services

L'intégration d'un avocat au sein d'Adezio coïncide avec la volonté du groupe de renforcer les synergies avec l'ensemble des services et d'ajouter une expertise en droit des sociétés, en droit immobilier et commercial et en droit du travail. Avec cette nouvelle associée, Adezio entend aussi poursuivre le développement de son pôle droit des affaires.

« L'arrivée de Maggy Mandel correspond à une ambition : offrir tous les services autour du chiffre et du droit liés à la vie de l'entreprise et de son dirigeant dans un seul et unique cabinet, confirme [Cédric Ribeiro](#), associé fondateur d'Adezio. Elle sera un élément important de ce pôle d'excellence et dispose de valeurs qui correspondent parfaitement à celles de notre cabinet. »

Ces dernières années, le groupe dirigé par [Sandrine Staïano](#) et Cédric Ribeiro a notamment diversifié son offre ainsi que sa 'marque' avec la coopérative [Adezio services](#) ou bien encore [Coworking by Adezio](#).

Ecrit par le 22 novembre 2024

Adezio services : la coopérative de services à la personne en Vaucluse



'Adezio services' se transforme en coopérative de services à la personne en Vaucluse.

A sa création en 2017, '[Adezio services](#)', agréée dans le cadre des lois sur les services à la personne, n'effectuait alors que les démarches administratives auprès des clients particuliers du cabinet d'expertise comptable Adezio. C'est en 2021, que [Sandrine Staïano](#), expert-comptable et gérante associée du cabinet fait évoluer 'Adezio services' qui devient alors une coopérative. Cette dernière regroupe désormais des artisans et professionnels qualifiés dans plusieurs domaines : ménage, bricolage, entretien de jardin, assistance administrative, informatique ou encore repas à domicile.

Faciliter le quotidien

L'objectif est de répondre aux besoins des particuliers en leur facilitant le quotidien, tout en aidant les clients artisans à développer leur clientèle et ainsi augmenter leur chiffre d'affaires. Des besoins communs ont été mis en avant : apporter des services de qualité à des particuliers qui veulent déléguer

Ecrit par le 22 novembre 2024

les travaux ; apporter ces services à des coûts moins importants du fait des avantages fiscaux (TVA à taux réduit et réduction ou crédit d'impôts) ; créer un réseau pour pouvoir proposer une panoplie de services à ces clients avec un interlocuteur unique.

50% de réduction/crédit d'impôt

Du côté des professionnels, adhérer à Adezio services leur permet accroître leur chiffre d'affaires en s'adressant directement aux particuliers, sans avoir à créer de seconde structure ni créer de tâche administrative supplémentaire. « Nous leur proposons une solution adaptée aux services à la personne et aux contraintes du chef d'entreprise actuel pour qui, le temps et l'argent deviennent plus que capital. Notre solution 100% en ligne a été pensée pour eux, afin de minimiser le temps qu'ils passent au niveau administratif sur la partie devis/facturation pour leur donner plus de temps à ce qui est productif et qui leur rapporte. » La coopérative s'occupe de tout pour leurs clients particuliers, de la facturation à l'envoi des reçus fiscaux. En outre, cela leur permet de faire bénéficier à leurs clients de 50% de réduction/crédit d'impôt.

Pour les particuliers, l'offre permet une déduction fiscale ou d'un crédit d'impôt de 50% sur le montant des prestations facturées par la coopérative et de profiter du gage de qualité des prestataires adhérents. S'ils sont imposables, ils bénéficient d'une réduction d'impôt de 50% des sommes versées pour les prestations réalisées, dans la limite de 6000€, soit une dépense réelle de 12 000 €/an maximum. Ce plafond peut être relevé en fonction de leur âge, de leur situation familiale, de leur handicap ou du nombre d'enfants à charge. Le crédit d'impôt s'applique à tous les ménages, retraités et inactifs compris.

Comment ça marche ?

Pour les particuliers, il leur suffit de se rendre sur le site internet www.adezio-services.fr et de demander un devis en ligne, parmi les services proposés :

- entretien du jardin ;
- entretien de la maison ;
- bricolage et petits travaux à domicile ;
- préparation et livraison de repas/courses à domicile ;
- assistance informatique ;
- assistance administrative.

Pour les professionnels, il suffit également de se rendre sur le site et de souscrire à une part sociale de la coopérative d'un montant de dix euros. Chaque adhérent dispose alors d'un accès personnel en ligne. Une fois la prestation réalisée, ils se connectent et génèrent automatiquement la facture pour leur client particulier. 'Adezio services' encaisse le règlement du client particulier (par chèque, carte bancaire, CESA préfinancé ou virement) et leur reverse la somme qui leur est due par virement bancaire sous 48 à 72h. L'envoi des reçus fiscaux est effectué par voie postale en début d'année.

Contact : 04 28 70 39 30 ou par mail à contact@adezio-services.fr

Ecrit par le 22 novembre 2024

L.M.